



**Syndicat National de la DGFIP
FORCE OUVRIERE
Section de l'Aveyron**

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 12 novembre 2018

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

Alors que le Président de la République a fait sa tournée mémorielle dans le Nord de la France à propos de la première Guerre Mondiale, cette CAPL sur les promotions de la catégorie C en B en a un peu le même parfum.

Vous avez, M le Président, convoqué ce jour la CAP locale numéro 2 avec comme ordre du jour les promotions de catégorie C en B. Avec seulement deux possibilités de promotion ; le temps est proche où l'on pourra parler de LA promotion, au singulier, de catégorie C en B.

FO-DGFIP12 dénonce depuis plusieurs années dans cette CAPL la baisse drastique du nombre de promotions. Quel scandale cette année ! Deux potentialités de promotion... Rendez-vous compte, il y en avait 10 en 2012, 5 fois plus ! On ne peut même plus parler de portion congrue pour les agents, congru signifiant en latin convenable.

C'est intolérable et dangereux pour l'égalité de traitement des fonctionnaires. Il fallait naître au bon moment, rentrer dans la fonction publique à la bonne période, faire sa demande de promotion quand il le fallait. Tous les collègues ne seront donc pas et plus traités de la même façon.

Pour faire plus simple, quasiment plus personne ne pourra prétendre à une liste d'aptitude. Un cercle vicieux se met en place. En réduisant le nombre de promotions, les agents seront moins nombreux à demander la liste d'aptitude et on pourra passer à une promotion par an puis à plus rien. Et c'est ce que la Direction Générale attend. **La Cour des Comptes sera contente, les politiques aussi, la DGFIP aura fait des économies de bouts de chandelle sur le dos des agents.**

Et au cas où cela ne suffirait pas, les prochaines réformes des demandes de mutation et d'affectation devraient finir de convaincre les derniers irréductibles agents qui s'obstinent à demander une promotion, pourtant amplement méritée.

Tout cela n'empêche pas FO-DGFIP d'être particulièrement attaché à la liste d'aptitude. C'est un moyen de recrutement qui est inscrit dans le statut général des fonctionnaires. Remarquez, vu comment le droit du travail est considéré et réformé depuis quelques mois, on comprend bien que la DGFIP s'y assoit allègrement dessus.

Mais enfin, M le Président, comment allez-vous récompenser les nombreux très bons agents qui font un travail remarquable chaque jour sur notre territoire aveyronnais ? Avec une tape sur l'épaule lors d'une de vos visites dans les postes ou en leur répétant que dans les conditions actuelles de travail ils arrivent à faire du bon travail ?

Mais enfin, mais enfin... Ce n'est pas sérieux ! Les agents attendent du concret dans leur carrière et cela passe évidemment pas le porte-feuille ; nous sommes dans une décennie où les agents des Finances Publiques ne cessent de voir leur pouvoir d'achat se réduire. Dire aux agents qu'ils font du bon travail, c'est bien et normal, mais cela n'est pas suffisant. Les agents attendent plus, et notamment de vraies CAPL de promotions de C en B et pas des parodies.

Plus de promotions par liste d'aptitude, plus de réductions d'ancienneté lors des entretiens d'évaluation, pas de revalorisation du point d'indice, des règles de mutation contraignantes, des métiers en constante évolution et complexification, des fermetures de postes à n'en plus finir... Et dernièrement M Darmanin annonce le recours massif aux contractuels. Les agents n'en finissent pas de boire la coupe d'amertume...

Qu'ont fait les agents et les fonctionnaires pour mériter ça ? Je vous le demande.

Pourtant la liste d'aptitude est pour les agents un véritable moyen d'accès au grade supérieur et la meilleure reconnaissance qui soit de la valeur professionnelle. Il n'y a rien qui valorise mieux les compétences d'un agent que la promotion au grade supérieur.

La reconnaissance du travail des agents est devenue, au-delà des mots ministériels, une coquille vide.

Voici, en guise de madeleine de Proust, les chiffres des promotions de C en B sur notre département de l'Aveyron depuis quelques années. Édifiant...

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Agents demandant la promotion	90	72	47	25	19	20	19
Agents proposés à l'avancement	10	10	8	4	3	3 (+1 en CAPN)	2

Nous rappelons une nouvelle fois la revendication de FO-DGFIP 12 :

- le droit au retour sur le département d'origine pour tous les agents promus en interne
- a minima le retour aux potentialités d'accès à la catégorie B existant en 2011
- le passage systématique au corps supérieur, à titre personnel, 6 mois avant la cessation d'activité



Les représentants FODGFIP 12.